LE DERNIER RÉCOLLET A MONTRÉAL

LE FRÈRE PAUL (Suite.)

Réponse de la Fabrique - Frère Paul Instituteur



E Frère Paul avait envoyé son humble requête à la Fabrique le 5 mars 1819; le 23 mai de la même année, Monsieur le Curé de Notre-Dame et Marguilliers de la paroisse s'étant réunis, prirent en considération la demande du Frère, et passèrent l'acte suivant:

« L'an mil huit cent dix-neuf le vingt-trois mai dans une assemblée de Messieurs le

Curé et Marguilliers de l'œuvre et fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame de Montréal, annoncée ce matin au prône de l'ég ise paroissiale et convoquée cet après-midi au son de la cloche, où étaient présents Messire Candide Michel Lesaulnier prêtre faisant les fonctions curiales, et Messieurs les Marguilliers anciens et nouveaux.

ro II a été fait lecture d'une lettre du Frère Pau Fournier, gardien de l'église des Récollets demandant un petit salaire pour pouvoir subsister dans la place et prendre soin de la dite église, en faisant une école aux enfants du quartier. Sur quoi l'assemblée ayant délibéré, résolu qu'il sera accordé au dit frère Paul la somme de soixante piastres d'Espagne ou quinze louis cours de la province à condition qu'il fera les chemins d'hiver et balayera les rues dans l'été au devant de la dite église et de la sacristie, et qu'il fera les fonctions de sacristain et de bedeau suivant le règlement qui lui sera prescrit au besoin par Messieurs les Curé et Marguilliers.....

L. Plessis, N. Ménéclier. »

Notre Récollet dut recevoir avec satisfaction et reconnaissance, cette décision qui lui apportait et de quoi subsister, en partie, et de quoi lui permettre en même temps de ne pas s'éloigner de sa chère église dont il est dit le gardien. Sans doute 60 piastres d'Espagne ne lui constituaient pas un fort traitement, car cette monnaie avait alors à peu de chose près la même valeur que la piastre actuelle. Mais le

Ancien Couvent des Pères Récollets à Montréal. (Façade